

61. Label « AFBV » - organisation d'un tournoi vétérans

- Le label « AFBV » n'a aucun lien avec le circuit fédéral vétérans. Il ne sous-entend aucun circuit pour les clubs organisateurs y souscrivant.
- AFBV paiera le ticket fédéral de 2 euros par joueur aux clubs organisateurs retenus, si les conditions ci-après sont satisfaites, à hauteur de 1.200 euros maximum.

62. Conditions

- Ne pas être organisateur d'une étape du circuit fédéral vétérans
- Le tournoi ne doit pas être sur une date d'une étape du circuit fédéral vétérans (sauf si à plus de 400km de l'étape en concurrence)
- Prévenir AFBV (asso.fbv@gmail.com) pour approbation du label « AFBV »
- Affichage du logo « AFBV » sur les site, réseaux sociaux et documents des clubs retenus
- Inscriptions sur Badnet en mode visible
- Inscriptions en mode « standard »
- Catégories regroupées par 2 pour les **V1/V2, V3/V4**, puis **unitaire à partir de V5** (cependant si le nombre de joueurs est **inférieur** à 3 joueurs, la catégorie peut être regroupée avec la catégorie inférieure)
- **Ou** catégories regroupées par 2 pour les **V2/V3**, puis **unitaire à partir de V4** (cependant si le nombre de joueurs est **inférieur** à 3 joueurs, la catégorie peut être regroupée avec la catégorie inférieure)
- Si 3 participants au tableau : poule unique en aller/retour
- Si 4 à 5 entrées : poule unique
- Si 6 entrées et plus : poules de 3 ou 4, **2 sortants par poule**